



BTS Bâtiment

Présentation

Au cours de ses activités professionnelles, le Technicien Supérieur en Bâtiment est amené à participer à :

Etudes et Préparation de chantier

- études techniques
- avants projets,
- définition des ouvrages,
- calculs de résistance,
- études de prix,
- ordonnancement des tâches et planning,
- démarches et autorisations administratives,
- plan d'assurance qualité,
- d'hygiène et de sécurité,
- mises au point avec le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre.



Réalisation

- implantation ou contrôle des implantations,
- encadrement du personnel,
- contrôle des consignes d'hygiène et de sécurité,
- Conduite de chantier,
- contrôle budgétaire,
- Réception de travaux;



Contenus de formation

	Matières	Heures	Coef
ENSEIGNEMENT GENERAL	Mathématiques	3	2
	Français	3	4
	Langue vivante	2	2
	Physique / Chimie	2	2
Enseignement Professionnel	Etude des constructions Coordination de travaux Etude de prix, Préparation de chantier, Gestion, droit.	19	12
	Essais et contrôles (Laboratoire et Topographie)	3	4
	Suivi de chantier (stage de 8 semaines)		2
	Total	32	

Equipements pédagogiques

- Salle de projet réservée aux étudiants avec un environnement informatique performant
- Laboratoire de matériaux,
- Matériel de topographie.



Réussite à l'examen

2012	2011	2010	2009	2008
83.3%	76%	76%	90%	75%

Durée de la formation

Les études se déroulent sur 2 années scolaires avec un stage obligatoire en entreprise de **8 semaines**.

Les étudiants doivent être inscrits à la **Sécurité Sociale Etudiante** et souscrire une mutuelle.

Le recrutement

- Bac STI2D
- Bac S, toutes options
- Bacs professionnels du BTP

Les Débouchés

Le marché d'emploi

Le secteur du BTP est très porteur en Guyane . De nombreux projets immobiliers sont programmés dans notre département et le personnel d'encadrement est très recherché.

Exemple de carrière avec un BTS

- aide conducteur de travaux (apprentissage de 1 à 3 ans),
- conducteur de travaux ou chef de chantier (2 à 5 ans),
- directeur technique d'un chantier à l'étranger (10 ans) directeur d'agence ou de secteur.



Poursuite d'études

- Licence professionnelle à l'IESG de Guyane.
- Ecole d'Ingénieurs et IUP en métropole.